

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 28 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada).  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### **"LINABESTOS"**

---

est la seule planche murale

## ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; **LINABESTOS** est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

**LINABESTOS** est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

## COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.**

**78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

# IL FAUT GUÉRIR

---

## VOTRE RHUME

et pour cela, méfiez-vous des sirops à base d'opium ou de morphine qui calment, mais **ne guérissent pas**. Au premier symptôme de **Mal de Gorge, enrouement, toux, rhume, bronchite**, prenez du

### TAROL



**Sirop composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour le traitement des Maladies des voix Respiratoires.**

**TAROL** soulage instantanément et guérit sûrement la **TOUX** la plus opiniâtre, le **RHUME**, la **BRONCHITE Aigue** ou chronique, la **CATARHÉ**, la **GRIPPE**, la **COQUELUCHE**, le **CROUP** et toutes les **Affections graves ou légères des Poumons**. 25c. la Bouteille.

Pour compléter le traitement, on prendra alternativement, à deux heures d'intervalle,

### VIN MORIN CRESO-PHATES

le grand Tonique des Poumons. Petit modèle ; 50c. grand modèle \$1.00.

Aux personnes **Pâles, Faibles, Anémiques**, nous recommandons l'usage régulier des **Pilules Cardinales** qui enrichissent le sang et fortifient tout l'organisme.—50c. la boîte.

**Dr Ed. MORIN & Cie, Limitee,**  
113, Côte de la Montagne, - - - - - **QUÉBEC.**

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

Bureau : 88 rue St-Pierre Téléphone 263

Résidence : 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

**P.-C. Lacasse**

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE

**40, RUE DE LA FABRIQUE**

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

## N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

## LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean  
LÉVIS.

(Édifice de la Métropolitaine.)

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : " A. A. P. Q. " ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. Q.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage

— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

**ENTREPRENEURS  
DE**

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,**

**OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et réserve - - - - - 1,650,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTRÉAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCRÈDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

### DEPT. D'ÉPARGNE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banque du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.

# BOVRIL

## Sauve beaucoup d'argent

BOVRIL sauve beaucoup d'argent à la cuisine. Il fait des plats succulents avec des choses qu'on ne pourrait manger autrement. Son pouvoir reconstituant—ce dont nous avons précisément besoin en ces temps difficiles—surpasse de dix à vingt fois la quantité prise.

**C'EST CELA LE BOVRIL !**



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 177.—Quarante-Heures, 177.*

**Partie officielle :** Nominations ecclésiastiques, 178.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : N'oublions pas les morts, 178. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Familles au Sacré-Cœur, Cinémas, 180. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : 181—REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 182 : France, 183 ; Italie, 183 ; Belgique, 184 ; Irlande, 185 ; Autriche, 185 ; Allemagne, 186. — VARIÉTÉS : Histoire d'une lampe de sanctuaire, 187. — LES LIVRES : 188.

**Bulletin social :** DOCTRINE : Conflits sociaux, 189 — FAITS ET ŒUVRES : Le Croisé, 191.—Les défunts de la Croix Noire, 192

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 26 novembre.—XXIV et dernier ap. Pent. et 5 nov. Du Dim.  
 Lundi, 27.—De la férie.  
 Mardi, 28.—De la férie.  
 Mercredi, 29.—De la férie.  
 Jeudi, 30.—S. ANDRÉ, apôtre, *dbl., 2. cl.*  
 Vendredi, 1er décembre.—De la férie.  
 Samedi, 2.—STE-BIBIANE, vierge et martyre.  
 Dimanche, 3.—I de l'Avant, *1 cl.* Du dim.

## QUARANTE-HEURES

27 novembre, Berthier. — 29, St-André. — 1er décembre, Deschambault. — 3, Basilique.

---

## PARTIE OFFICIELLE:

---

### NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Eminence le Cardinal Archevêque :

M. l'abbé BRUNO DESJARDINS, curé de Saint-Antonin, a été nommé curé de Saint-Gilbert;

M. l'abbé J.-A. MAURIS, curé de Saint-Gilbert, a été nommé curé de Saint-Antonin.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

### CAUSERIE DE LA SEMAINE

#### N'OUBLIONS PAS LES MORTS

Quelques jours seulement nous séparent de la fin du mois des morts.

Avons-nous fidèlement accompli à l'égard des âmes du purgatoire le grand devoir de la charité, pendant ce mois? Nous sommes-nous appliqués plus particulièrement à diminuer et à abréger leurs peines par nos prières et par nos satisfactions?

Et si nous pouvons répondre d'une manière satisfaisante à ces questions, allons-nous nous croire, pour cela, acquittés de toute obligation envers ces pauvres âmes?

*Caritas numquam excedit*, dit saint Paul. Il ne faut pas que notre charité à l'égard des membres de l'Église souffrante cesse son action bienfaisante avec le mois de novembre.

Pour maintenir entre nos morts et nous cette saine et féconde union de la charité, rappelons donc, encore une fois, les principaux motifs que nous avons de prier et de satisfaire pour les âmes des défunts.

Accoutumons-nous, tout d'abord, à sanctifier la douleur que nous cause la mort d'un être cher. L'espérance certaine que nous avons d'une éternité bienheureuse, récompense des justes, suffit à nous garder, dans ces pénibles circonstances, des excès auxquels se livrent désespérément la douleur de " ceux du dehors qui n'ont

pas d'espérance". Les paroles de l'Apôtre aux Thessaloniens nous tracent admirablement notre devoir sur ce point : " Nous ne voulons point, mes frères, que vous restiez dans l'incertitude au sujet de ceux qui se sont endormis du sommeil de la mort, afin que vous ne vous laissiez pas aller à une excessive tristesse comme ceux du dehors qui n'ont pas d'espérance. Car, vraiment, si nous croyons que Jésus est mort pour ressusciter, nous savons aussi que Dieu attirera avec Jésus ceux qui se sont endormis en Lui... Et ainsi nous serons éternellement avec le Seigneur. Consolerez-vous donc les uns les autres dans la méditation de ces vérités."

Quel plus beau témoignage de vrai et sincère regret pouvons-nous donner à nos morts qu'une prière fervente et persévérante à leur intention ?

La persévérance dans la prière pour les morts, voilà bien ce que sont en droit d'attendre de nous les âmes que Dieu a jugées, et particulièrement celles de nos parents et de nos amis.

Sans doute, plusieurs de ces âmes ont pu donner à ceux qu'elles quittaient des signes de prédestination ; et l'on serait tenté de les prier plutôt que de prier pour elles. Mais, comme le dit saint Paul, *quel est celui qui a connu les jugements du Seigneur?*... (Rom. XI, 34). Et quand on songe, en outre, que " le Dieu de toute sainteté est également le Dieu de toute justice " et que rien de souillé ne peut entrer dans le royaume des cieux, on peut affirmer, avec l'abbé Garriguet, que " nombreux sont ceux qui, au moment de leur mort, sont loin encore de s'être acquittés, comme il l'exige, jusqu'à la dernière obole, *usque ad novissimam quadrantem.*"

En continuant donc aux âmes du purgatoire le secours de nos suffrages, même après la clôture du mois des morts, nous répondons à l'un des plus chers désirs de l'Église, nous travaillons à l'accroissement de la gloire de Dieu, puisque nous prions pour qu'il y ait plus de bienheureux au ciel, et, enfin, nous nous assurons des amis puissants auprès de Dieu. " Oh ! s'écriait, un jour, le saint curé d'Arx, si l'on savait combien grande est la puissance des bonnes âmes du purgatoire sur le cœur de Dieu et si l'on connaissait bien toutes les grâces que l'on peut obtenir par leur intercession, elles ne seraient pas tant oubliées. Il faut bien prier pour elles, afin qu'elles prient bien pour nous."

## LITURGIE ET DISCIPLINE

## FAMILLES AU SACRÉ-CŒUR — CINÉMAS

Q. — 1° Quel est le meilleur temps pour la consécration des familles ? Comment se fait cette consécration ?

2° Que faut-il penser des cinémas ? Un curé voudrait savoir quel est le moment le plus favorable pour mettre les fidèles en garde contre cette peste envahissante ?

R. — 1° “ Il serait excellent de profiter de l'occasion d'une bonne retraite, ou encore des Quarante-Heures, quand elles suivent de près la retraite. Les âmes sont alors en état de grâce. Et il y a un mouvement d'ensemble qui entraîne les hésitants. Le mois du Sacré-Cœur est aussi propice à cette cérémonie.” (1)

La Consécration d'une famille au Sacré-Cœur peut se faire de plusieurs manières, pourvu que subsiste l'acte essentiel : la lecture d'une consécration devant une image ou une statue du Sacré-Cœur. Il y a plusieurs formules de consécration, entre lesquelles on peut choisir celle qui plait davantage. Le matin du jour où la famille doit se consacrer, tous ceux qui en font partie s'efforcent de recevoir la sainte communion, afin que Notre Seigneur n'ouvre ses bras qu'à des âmes en état de grâce.

2° Les cinémas, au moins ceux de Québec (que nous connaissons bien maintenant), sont des occasions prochaines de péchés pour un grand nombre. Il faut donc en penser ce que pensent les théologiens des occasions prochaines de péchés. Les pasteurs et directeurs d'âmes ont donc raison de répéter souvent cet avertissement solennel de l'Esprit-Saint : “ Celui qui aime le péril y périra ”.

Tertullien rapporte qu'une femme chrétienne, ayant assisté aux spectacles des païens, en sortit possédée du démon. Quand le ministre de Dieu l'exorcisait, et reprochait au démon de s'être emparé d'elle, le démon répondit : “ Je l'ai fait hardiment, car je l'ai trouvée dans mon domaine.” Que d'âmes dont Satan fait aujourd'hui sa proie, les trouvant dans son domaine !

Nos missionnaires diocésains disent que le meilleur moment pour établir des œuvres durables dans une paroisse ou pour en détourner les amusements corrompteurs qui menacent de la perdre, c'est l'époque des retraites, où les âmes, sous le coup d'une lumière abondante d'en haut, voient plus clair et veulent plus énergique-

(1) Voir *Les Familles au Sacré-Cœur*, en vente au Secrétariat des Œuvres, 101, rue Ste-Anne, Québec.

m  
d  
il  
n  
—

let  
di  
qu  
la  
gu  
Ar

cla  
17  
ma

le  
ve

Mc

à S  
mo  
Ve

ver  
Fec  
Mg  
pui  
de  
191  
pir  
Da

Sair

vice  
s'ad

ment. — Un de nos plus zélés missionnaires diocésains disait, dans un langage pittoresque, en parlant des petites retraites dont il faisait précéder la fondation des sociétés de tempérance : " Je ne veux pas planter la Croix de Tempérance dans le fumier ".

---

### CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Nouvelle église.** — Les paroissiens de Saint-Cyrille de L'Islet ont eu la messe pour la première fois dans leur nouvelle église dimanche, le 12 novembre. C'est M. le chanoine C. Arsenault qui y a dit la première messe basse, et M. le curé Mercier a chanté la première grand'messe. Le sermon donné à l'occasion de l'inauguration de ce nouveau temple a été prononcé par M. le chanoine Arsenault.

**Décès d'un Frère.** — Le Frère Pavinius, professeur de la 7ème classe B. de l'Académie de Saint-Sauveur, est décédé vendredi, le 17 novembre, au Mont-de-la-Salle, à Montréal, après un mois de maladie.

La Communauté des Frères des Écoles Chrétiennes perd, dans le cher Frère Pavinius, un religieux d'une grande piété et d'une vertu angélique.

Son service a été chanté le 20 novembre dans la chapelle du Mont-de-la-Salle.

**Décès d'un prêtre.** — Dimanche, le 19 novembre, est décédé, à Saint-Damien de Bellechasse, où il était retiré depuis quelques mois, M. l'abbé Jacques-Eléonore Gosselin, ancien curé de Saint-Venant, dans le diocèse de Sherbrooke.

M. l'abbé Gosselin est né à Saint-Henri de Lauzon, le 6 novembre 1841, de Jacques Gosselin, cultivateur, et de Françoise Fecteau. Il fit ses études à Sherbrooke où il fut ordonné par Mgr A. Racine, le 15 août 1889. Après avoir été curé de Stoke, puis vicaire à Coaticook et à Stanstead, il fut curé de Ascot Corner de 1898 à 1903, et nommé curé de Saint-Venant en 1907. En 1911, il se retira à l'évêché de Sherbrooke, où il demeura jusqu'au printemps dernier, alors qu'il vint se fixer à l'Hospice de Saint-Damien.

Son service a été chanté mercredi matin, le 22 novembre, à Saint-Damien.

---

**Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.**

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

**Nouveaux cardinaux.** — Une dépêche de Rome de la *Catholic Press Association* donne la liste qui suit des nouveaux cardinaux qui seront créés aux prochains consistoires du 4 et du 7 décembre :

Mgr Lafontaine, patriarche de Venise ; Mgr Sbarretti, assesseur du Saint-Office ; Mgr Ranuzzi del Bianchi, majordome ; Mgr Boggiano, assesseur de la Consistoriale et Secrétaire du Sacré-Collège ; Mgr Ascalesi, archevêque de Bénévent ; Mgr Marini, secrétaire de la Signature et auditeur de Sa Sainteté ; Mgr Giorgi, secrétaire de la Congrégation du Concile ; Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, France ; Mgr Dubois, archevêque de Rouen, Mgr Maurin, archevêque de Lyon.

La dépêche note en finissant que le nombre des cardinaux français se trouvera ainsi de huit, et que le Saint-Père veut de la sorte accentuer la manifestation de son espérance, déjà exprimée par S. E. le cardinal secrétaire d'État à un représentant du *Journal*, de voir " la France reprendre bientôt sa place comme grand peuple catholique ".

**L'envoyé du Mikado au Vatican.** — On se rappelle l'accueil si remarquablement déférent pour le Saint-Siège que fit l'empereur du Japon à Mgr Petrelli, délégué apostolique des Philippines, envoyé spécialement pour lui remettre, à l'occasion de son avènement au trône, une lettre autographe du Souverain Pontife. L'empereur du Japon a confié à son tour, à un envoyé extraordinaire, une lettre autographe à présenter à S. S. Benoît XV, en remerciement du message pontifical apporté par Mgr Petrelli.

S. Exc. M. Jagoro Miura, ministre plénipotentiaire de l'empereur du Japon, a été reçu par le Souverain Pontife avec l'apparat usité en ces audiences solennelles. Il fut introduit dans la salle du Trône, où se trouvait le Saint-Père. Il remit au Pape la lettre de son souverain et commenta par des paroles pleines de distinction le geste de son souverain. Benoît XV le remercia gracieusement et le chargea de dire à Sa Majesté impériale l'assurance de sa haute satisfaction.

**Protestation du Saint-Siège.** — Le gouvernement italien a déclaré le palais de Venise à Rome propriété de l'État, comme bien autrichien. C'est dans ce palais qu'était établie l'ambassade d'Autriche auprès du Vatican. L'ambassadeur, à cause des circonstances, a cessé de résider en Italie, mais les archives et le mobilier de l'ambassade étaient dans le palais.

Contre cette saisie de la résidence d'un représentant auprès du Saint-Siège, prise de possession qui constitue une violation du droit de représentation, le Saint-Siège a adressé une protestation aux représentants des nations accréditées auprès de lui.

Cette saisie montre la situation anormale où se trouve le Saint-Père privé de tout pouvoir temporel.

**Le code du Droit Canon.** — Le code du Droit Canon sera publié avant la fin de l'année.

#### FRANCE

**Mort de l'Evêque de Constantine** — S. G. Mgr Bouissières, évêque de Constantine et d'Hippone est décédé presque subitement au séminaire de Carcassonne, où il était de passage.

Né à St-Amans-Valtoret (diocèse d'Albi), en 1860, Mgr Bouissières fit ses études au petit séminaire de Castres et au Grand Séminaire d'Albi. Il fut secrétaire de Mgr Garriguel, évêque de Perpignan, professeur à l'Institution Saint-Etienne de Valence, ordonné prêtre à Albi en 1884, puis successivement vicaire à Puylaurens, à N.-D. de Mazamet et à Saint-Salvy d'Albi.

En 1889 il devint directeur de la *Semaine Religieuse d'Albi*. Dix ans plus tard, Mgr Cantel, évêque d'Oran, en Algérie, l'associait à son administration, et le nommait chanoine ainsi que vicaire-général de son diocèse. Elevé à l'épiscopat en 1913, il succéda sur le siège de Constantine et d'Hippone à Mgr Gazaniol, démissionnaire.

Ses obsèques ont eu lieu dans sa paroisse natale. Elles ont été présidées par S. G. Mgr Mignot, archevêque d'Albi. Quatre-vingts prêtres, accourus des divers points du diocèse faisaient cortège à Mgr l'Archevêque d'Albi et à NN. SS. Légasse, évêque d'Oran, et Halle, auxiliaire du cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier.

En attendant son transfert à Hippone, à l'ombre de la statue qu'il élevait naguère en des fêtes grandioses au plus illustre de ses prédécesseurs, la dépouille mortelle de Mgr Bouissières a été déposée dans le caveau de famille.

#### ITALIE

**Les attentats contre les églises.** — S. G. Mgr Lafontaine, patriarche de Venise, a rendu publique une lettre dans laquelle S. S. le Pape Benoît XV déplore les attentats des aviateurs austro-allemands contre les églises et les trésors de Venise et dans laquelle il constate avec plaisir que l'église de San Giovanni-Paolo a échappé aux coups des aveugles et n'a heureusement subi que des dommages qui peuvent être réparés.

Le Pape qualifie l'explosion d'une bombe devant la basilique de Saint-Marc, la destruction de l'église de Santa Maria Formosa et les dommages causés à l'église di Scalzi "de douloureuses blessures à mon cœur", et regrette que ses efforts pour prévenir de tels malheurs aient échoué.

Sa Sainteté termine sa lettre en envoyant quelques mots de consolation à la population de Venise avec l'espoir que la paix sera bientôt rétablie.

**Réorganisation dans une place conquise.** — Il y a dix mois, à cause du bombardement, le prince-archevêque de Goritz, Mgr Sedej, s'est retiré près de Laibach, suivi par le chapitre de la cathédrale et par une partie du clergé, qui a évacué la ville avec la population civile. Etaient restés à Goritz deux jésuites et deux salésiens.

Le jour même de la prise de Goritz, le père Gemelli, de l'armée italienne, y entra avec plusieurs aumôniers militaires et, d'accord avec le commandant de l'armée, y réorganisa le service paroissial. Pour le moment, on a dû se contenter de faire les offices dans l'église de St-Ignace, annexée à l'ancien collège des Jésuites transformé en caserne comme bien d'autres établissements de ce genre sous l'ère napoléonienne. Cette église se trouve au centre de la ville. Elle est la plus spacieuse et celle qui a le moins souffert. La cathédrale a été fort maitraitée par le bombardement.

Le Père Gemelli, des Frères Mineurs, avant d'entrer en religion avait fait de brillantes études de médecine à l'Université de Pavie. Il est incorporé dans l'armée italienne comme médecin-major et il exerce aussi les fonctions d'aumônier.

#### BELGIQUE

**Contre le cardinal Mercier et le clergé belge.** — Des nouvelles parvenues de la Belgique à Rome signalent une recrudescence de vexations contre le clergé belge de la part des autorités allemandes. En ces derniers temps, un certain nombre de prêtres et de religieux ont été emprisonnés. Un prêtre a même été fusillé. La presse allemande officieuse a recommencé sa campagne d'injures et de menaces contre le cardinal Mercier. Les journaux d'Outre-Rhin attaquent violemment une récente lettre pastorale de l'archevêque de Malines, où celui-ci a demandé des prières pour la malheureuse Pologne et a parlé des massacres d'Arménie. On dirait que les Allemands sentent croître leur haine et leur exaspération contre l'héroïque prélat qui incarne si magnifiquement la résistance belge à l'oppression.

**Une noble protestation.** — Depuis le printemps dernier les autorités allemandes ont systématiquement opéré la déportation en Allemagne de plus de cent mille ouvriers belges qu'on condamne là-bas, au mépris du plus élémentaire droit des gens, aux travaux forcés comme des criminels ou des esclaves, pour le plus grand profit de l'Allemagne et de ses armées. On les force à fabriquer des munitions avec lesquelles les Teutons tuent leurs compatriotes et finiront de ruiner leur pays.

Contre ces crimes vient de s'élever la grande voix du cardinal Mercier. En son nom et au nom des autres évêques de la Belgique opprimée, à l'exception de l'évêque de Bruges, Mgr Waffelaert il a publié une noble et éloquente protestation adressée à tout l'univers civilisé.



**L'influence du Saint-Père.** — M. Arthur Verhaegen, député catholique de Gand, président de la Ligue démocratique belge, vient d'être grâcié par l'empereur d'Allemagne sur les instances du Saint-Père et remis immédiatement en liberté. Il avait été condamné, par les autorités militaires allemandes en septembre dernier, à deux ans de forteresse.

Le Souverain Pontife s'est aussi très spécialement intéressé à MM. Friederic et Pirenne, professeurs à l'Université de Gand, qui se sont vu concéder une liberté relative, tout en restant encore contrainsts à la résidence dans la ville d'Iéna, en Prusse.

#### IRLANDE

**Pour plaider la cause de la France** — Invités par un évêque irlandais. NN. SS. Touchet, évêque d'Orléans, Lenfant, évêque de Digne, M<sup>r</sup> Battifol, ancien recteur de l'université catholique de Toulouse et chanoine de Notre-Dame de Paris, sont partis en mission, en Irlande, pour plaider auprès du clergé et des catholiques la cause de la France et de ses alliés. Ils sont allés affirmer à cette population, pour laquelle seuls les peuples de langue française ont manifesté de la sympathie aux jours où l'oppression et la persécution l'écrasaient, que la cause que défend aujourd'hui la France avec ses alliés est la cause de la justice, du bon droit et de la liberté des peuples, cause chrétienne par excellence. Ils sont allés dire aux habitants de la Verte Erin que jamais, malgré les apparences, l'âme de la France n'a cessé d'être catholique, et que la guerre qu'elle conduit, après l'avoir subie, est la plus magnifique croisade que jamais les peuples libres aient menée à travers les siècles contre les oppressions et contre les barbaries.

Ils ont commencé leur tournée par le fameux séminaire de Maynooth, le cerveau de l'Irlande catholique, où ils ont adressé la parole aux étudiants et aussi dans l'assemblée plénière des évêques d'Irlande, tenue dans cette maison, le 10 octobre, sous la présidence du cardinal Logue. Ils se sont ensuite rendus à Armagh où le cardinal Logue, qui patronne cette mission, les avait invités à venir. Ils ont aussi adressé la parole à Dublin et à d'autres endroits.

Les missionnaires de la France, dans leur tournée, ont parlé partout en français. Partout on les a compris et partout on leur a répondu en français.

Ils n'eussent pas pu faire la même chose dans toutes les régions du Canada.

#### AUTRICHE

**Le nouveau nonce.** — S. S. Benoît XV vient de nommer nonce à Vienne Mgr Volpe di Bonzo, archevêque de Verceil et qui reçoit le titre archiepiscopal de Trébizonde.

La nonciature de Vienne est actuellement dirigée par le cardinal Scapinelli en qualité de pro-nonce.

**L'évêque de Trente prisonnier.** — Le correspondant du *Secolo*, de Milan, qui a pu pénétrer en Autriche, signale le traitement infligé par les autorités autrichiennes à l'évêque de Trente, Mgr Endrici.

L'évêque fut tout d'abord séquestré dans son palais épiscopal. Personne n'osait lui rendre visite, de crainte d'encourir la colère de la police militaire. Empêché de remplir les devoirs de sa charge, l'évêque cessa d'exister pour son clergé et pour son peuple.

Puis, sa présence paraissant encore trop dangereuse, il fut transporté, voici quelques mois, à Vienne, où il est contraint de vivre dans la même solitude, dans l'impossibilité de communiquer librement avec qui que ce soit.

Quant aux affaires religieuses du diocèse de Trente, c'est la police militaire autrichienne qui, la plupart du temps, s'en occupe elle-même, paraît-il.

#### ALLEMAGNE

**Une lettre de l'épiscopat.** — A l'occasion de leur réunion annuelle à Fulda, les archevêques et évêques allemands ont adressé au Pape une lettre d'hommages.

Le Souverain Pontife a répondu par une lettre au cardinal von Hartmann, dont voici les principaux passages, d'après une dépêche parue dans *la Croix*, de Paris :

Le Pape, tout d'abord, se plaint que ses paroles de paix aient été, pour une partie des belligérants, une occasion de soupçons et, pour l'autre partie, d'offenses ouvertes, comme si elles avaient été inspirées, non par le désir de régler le conflit sur les bases de la justice et du droit, mais par une arrière-pensée de tirer quelque profit des circonstances.

Le Pape continue en disant que le Pontife romain, comme Vicaire du Roi pacifique et père de tous les chrétiens, ne peut, dans son haut ministère, que prêcher et exhorter en faveur de la paix, et ceci non au bénéfice d'une partie des hommes, mais de toute l'humanité.

La lettre ajoute que l'œuvre du Saint-Siège est vouée entièrement à l'adoucissement des malheurs provoqués par la guerre ; elle loue les institutions de prévoyance instituées par l'épiscopat, le clergé et les catholiques.

Enfin, le Pape conclut en recommandant d'insister dans les prières, surtout par la communion des enfants et les œuvres de piété, pour que la pénitence et l'innocence associées dans de ferventes prières obtiennent de Dieu le retour désiré de la paix.

---

**Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquiescer s'il y a lieu, le plus tôt possible.**

## VARIÉTÉS

## HISTOIRE D'UNE LAMPE DE SANCTUAIRE

M. le chanoine S. Coubé raconte, dans *l'Idéal*, le fait suivant dont il garantit l'authenticité :

Le 20 mars 1913, dans une chapelle de France, l'office du Jeudi Saint étant terminé, deux religieuses restaient en adoration devant l'Hôte divin du reposoir. Une troisième était occupée à remettre en place, à la sacristie, les ornements et divers objets ayant servi à la cérémonie.

En passant devant l'autel dégarni et le tabernacle vide et ouvert, cette religieuse descend la suspension pour éteindre la veilleuse devenue inutile, puis elle continue ses rangements.

Bientôt après, elle revient et est assez étonnée de trouver la veilleuse allumée ; elle la souffle de nouveau en se disant qu'elle croyait bien l'avoir déjà fait, et elle reprend ses allées et venues.

En repassant au bout d'un instant, elle voit encore briller la petite lumière. Mais je n'y suis plus ! se dit-elle. Qu'est-ce que je deviens ? Je crois faire une chose et je ne la fais pas !

Dans son trouble, elle songe plutôt à s'accuser elle-même, et, cependant, elle est obligée de se rendre cette justice que, pour la cérémonie, elle a dû pourvoir seule à une quantité de détails : elle a eu le souci des intonations du chant, d'une distribution de sièges pour la procession, et de tout cela elle n'a rien oublié, preuve qu'elle est bien à son affaire.

Sans perdre courage, elle souffle une troisième fois la veilleuse et, son travail de sacristine étant terminé, elle quitte la chapelle.

Après un bon moment d'absence, elle revient, mais alors pour se mettre en prière à sa place habituelle. Ses regards s'étant dirigés vers l'autel, elle aperçoit un petit scintillement, en dehors des lumières du reposoir. C'était toujours la même petite flamme de la suspension.

Ainsi donc, trois fois éteinte, la lampe du sanctuaire s'était spontanément rallumée trois fois.

Stupéfaite, la religieuse se demande ce que cela signifie, lorsqu'une pensée lui traverse l'esprit comme d'un trait : " Mais ce sont les anges qui rallument ! " Elle se lève, se dirige vers l'autel, en monte les degrés et regarde dans l'intérieur du tabernacle pour voir si toutes les saintes Espèces ont bien été retirées. Elle croit alors apercevoir une hostie dans la lunule de l'ostensoir ! Elle ferme le tabernacle et attend le chapelain qui ne tarda pas à venir. Mis au courant de ce qui se passe, celui-ci constate qu'en effet il y a bien une hostie dans la lunule.

Tout cela s'explique aux yeux de la religieuse. Puisque Notre Seigneur était là, dans le tabernacle, il fallait bien qu'il y reçût

l'honneur qui lui était dû. Le chapelain procède alors à l'enlèvement de l'hostie avec le cérémonial d'usage. La veilleuse est alors éteinte une quatrième fois, et cessa de se rallumer.

Ce fait n'est-il pas une preuve bien gracieuse et bien impressionnante de la présence réelle, et en même temps une belle conséquence de la règle liturgique qui veut qu'une lampe brûle toujours devant le Très-Saint-Sacrement.

### LHS LIVRES

P. MARTIN-ROUSSEAU, O. P. *Jeune Chrétien*. Lyon-Paris (Librairie catholique Emmanuel Vitte, 3 Place Bellecour, Lyon). Vol. in-8. de 380 pages. Prix franco : 4 francs.

"*Jeune Chrétien*" est la vie d'un jeune Français de Lyon, le lieutenant Joseph-Marie Boissier, mort pour la patrie à vingt-quatre ans, en octobre 1914. Ce livre est à offrir aux familles dont les fils se sont généreusement immolés pour la Patrie et sont tombés sur les champs de bataille. Elles retrouveront, dans notre jeune héros, les vertus aimables et fortes qui, au sein du foyer, faisaient le charme et la grandeur morale de leurs enfants. Elles sentiront que les "Jeunes chrétiens" qui furent leurs fils, bien que désormais en Dieu, vivent et demeurent avec elles plus que jamais.

Ce livre est à offrir aux parents et aux éducateurs, aux prêtres et aux religieux, qui, soucieux du lendemain de la guerre, cherchent des principes *concrétisés* et des exemples *vécus* pour préparer à la Famille, à la Patrie, et à l'Église, dans leurs enfants, et leurs élèves, des serviteurs intelligents, actifs et désintéressés.

Ce livre est à offrir aux adolescents et aux jeunes gens, étudiants, industriels, qui après avoir lu les traits de morale évangélique, où des maîtres-apôtres de la jeunesse leur exposaient éloquemment toutes les vertus familiales, morales et sociales, désirent trouver — dans un modèle *imitable* — la réalisation de cet idéal merveilleux, et veulent s'efforcer de le reproduire.

R. P. BARRET. *Le lieutenant-colonel Driant*. Paris (Librairie Gabriel Beauchesne, 117 rue de Rennes). Brochure in-8. Prix : 0.50 franc.

Cette brochure qui est éditée par la *Ligue des Patriotes* de France renferme l'allocution prononcée à Notre-Dame de Paris, par le R. P. Barret, au service funèbre du lieutenant-colonel Driant et de ses chasseurs. Une très belle photographie y fait revivre, dans une martiale attitude, le héros du bois des Caures."

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

### CONFLITS SOCIAUX

Il est riche de leçons et doit donner à réfléchir le double conflit qui a éclaté presque en même temps aux États-Unis, cet automne : menace de grève des Fraternités des employés de chemins de fer ; grève des employés des tramways de New-York, avec la solidarité menaçante des autres associations ouvrières.

Chacun de ces gestes suffisamment grave en lui-même donne un aperçu de ce que peut devenir une ville, un pays tout entier, si l'on ne prend pas les mesures efficaces pour protéger les droits et la vie des citoyens.

Songer qu'une ville comme New-York, par exemple, avec ses cinq millions et demi d'habitants, a été menacée trois fois de la famine en quelques semaines ; que la vie sociale d'un pays, le bien-être de millions de citoyens a été mis dans le plus grave péril par suite de ces gigantesques conflits économiques !

Jamais n'est apparu avec autant de brutalité l'égoïsme de classe, l'absence totale d'esprit civique, de sens patriotique, voire même d'esprit de confraternité, dont se vantent pourtant ces associations.

Ainsi, au sujet du premier conflit, c'est la *Fraternité* la mieux payée qui menait le branle. Et néanmoins, dans la longue controverse qu'elle engagea avec les patrons, pas un instant il ne fut question d'améliorer la condition des fraternités inférieures, que pourtant elle entraînait dans sa révolte.

En cette occurrence, il est intéressant de noter que l'arbitrage fut réclamé par les patrons et refusé carrément par les employés. Pourquoi ce refus, si l'on voulait sincèrement une entente ? Y eût-il pour les derniers quelque inconvénient à l'accepter, qu'était-ce en regard du désastre dont une pareille grève eût affligé toute une nation ? Ceci ne vint pas même à l'esprit des *leaders* du mouvement.

L'inverse eut lieu dans le cas des employés des tramways de New-York. Voyant que les patrons compromettaient sérieuse-

ment leur Union par ce contrat individuel qu'on faisait signer à chaque employé, en ignorant tout à fait l'Union, les leaders ouvriers réclamèrent alors l'arbitrage que refusaient leurs confrères des chemins de fer. Ce fut au tour du capital à récuser le tribunal. En vain la Commission des services publics s'offrit-elle comme intermédiaire, les patrons furent inflexibles. Ils alléguèrent, non sans raison en vérité, que ce serait une injustice envers les milliers d'employés qui avaient déjà signé le contrat individuel. Ils ne rejetaient pas, eux, l'arbitrage en principe, mais répondaient par une fin de non lieu. Afin de leur forcer la main, on sait les efforts que firent alors les chefs de l'Union pour entraîner dans une grève de sympathie toutes les autres associations ouvrières de New-York, soit plus de 800,000 hommes.

C'était la paralysie complète de toutes les industries, l'arrêt de la vie publique, la famine menaçant des millions de citoyens.

"Affamons le public, cela lui fera du bien !" disait cyniquement un des leaders ouvriers. Le bel esprit civique que cela révèle !

Devant l'imminence du danger, l'État et la municipalité se montraient impuissants. La métropole américaine vécut l'heure la plus critique peut-être de son histoire.

Les autres unions ouvrières, heureusement, furent ici raisonnables et refusèrent la grève de solidarité.

Le désastre était conjuré pour cette fois, mais qui ne voit combien précaire est l'état d'une société ainsi constituée ? Une ville telle que New-York a dû en cette circonstance son salut, non pas à l'ordre organisé, non pas à l'autorité fermement établie d'un gouvernement, non pas aux institutions sages et respectées d'une nation, mais bien à la discrétion aléatoire, aux bonnes dispositions si changeantes, hélas ! d'organisations dont la raison d'être est la lutte de classes.

L'État, dont c'est le premier devoir de veiller à l'ordre et à la prospérité de la nation, ne peut donc se désintéresser de ces associations et les surveiller de trop près. Il faut que le capital et le travail, nécessaires tous deux, puissent obtenir justice sans que la vie ou les biens des citoyens soient mis en péril. S'il lui faut à certains moments user de rigueur, qu'il agisse sans faiblesse. Cette faiblesse ne profiterait qu'au désordre. Toute association

qui  
mipro  
chi  
sov  
créno  
fra  
et l

gue

To  
enLE  
fra  
aus  
tre  
soitser  
blic  
car  
soupro  
ver  
meseig  
che  
bon  
les  
du

qui cause un mal public pour obtenir un bien particulier est criminelle et doit être traitée comme telle.

Combien, du reste, ces conflits aigus et si désastreux entre prolétaires et patron disparaîtraient si l'on s'inspirait de l'esprit chrétien dans les organisations sociales. Ne nous en désintéressons pas et favorisons de tous nos efforts, de toute notre aide, la création d'associations catholiques des ouvriers. B.

### FAITS ET ŒUVRES

#### LE CROISÉ

Souhaitons la plus cordiale bienvenue au " Croisé " dans son noble rôle d'Organe officiel du Comité permanent de la langue française et du Ralliement catholique et français en Amérique, et laissons-le dire lui-même ce qu'il sera :

" LE CROISÉ " est l'organe du Comité permanent de la Langue française, fondé par le Congrès de Québec, en 1912.

Son programme est le programme du Comité lui-même. Tout ce qui touche aux intérêts catholiques et français au Canada, en Amérique, devra donc être l'objet de son attention.

Cependant, la philologie franco-canadienne a son organe, et LE CROISÉ n'empiètera pas sur le domaine de la Société du Parler français au Canada et de son *Bulletin*. Tout en se préoccupant aussi de l'étude de la langue française et de la correction de notre langage, LE CROISÉ n'y apportera pas le plus spécial de ses soins.

LE CROISÉ ne s'annonce pas, non plus, comme un organe qui serait créé uniquement et surtout pour la bataille. Par leur publication plus fréquente, leur circulation plus étendue, et leur caractère général, de bons journaux paraissent mieux faits pour soutenir la lutte quotidienne et l'emporter.

Sans donc s'abstenir de toute discussion, et au contraire se promettant bien de dire clairement sa pensée dans les controverses où il sera besoin, LE CROISÉ n'entend pas être essentiellement une publication polémique.

Avec ces restrictions, et dans une entière soumission aux enseignements et aux avis des représentants de l'autorité religieuse, chefs naturels de notre race, LE CROISÉ veut s'intéresser à tous les bons mouvements d'action française chez nous, les faire connaître, les encourager, y collaborer. Nous l'avons dit, c'est le programme du Comité permanent de la Langue française.

LA DIRECTION DU " CROISÉ "

## LES DÉFUNTS DE LA CROIX NOIRE

On recommande aux prières de tous les associés de la Société diocésaine de Tempérance de la Croix Noire — selon les dispositions de l'article 19 des Règlements :

*Sainte-Anne de la Pocatière*— Section du Collège: Armand BÉLANGER, 16 ans, 7 novembre 1916.—*Notre-Dame du Chemin (Québec)*: J. MORISSETTE.—*Saint-Martin de Beauce*: Mme Marie BOLDOC, Ferdinand ROY, Eva BILODEAU. — *Saint-Elzéar*: Honoré CORRIVEAU, 68 ans; Louis ROULEAU, 80 ans. — *Saint-Joseph*: Joseph JACQUES, 70 ans; Isafe DULAC, 84 ans; Célanire VACHON, 69 ans; Régina BOIVIN, 13 ans. — *Saint-Denis de Kamouraska*: Louis ROSSIGNOL, Théodore DUMOND, Jean-Baptiste GARON, Aubierge BÉRUBÉ. — *Saint-Victor de Tring (Beauce)*: Joseph Lessard, 15 ans; Valéda POMERLEAU, 24 ans; Philippe BOLDOC, 64 ans; Angéline LACOMBE, 49 ans; Elmina DOYON, 64 ans; Joseph LESSARD, 94 ans; Amanda DROUIN, 25 ans. — *Saint-Onésime*: Joseph LIZOTTE, 78 ans. — *Sainte-Rose de Watford*: Yvonne VIR, 21 ans. — *Saint-Casimir*: Jean-Baptiste Rivard, Alice DEVOST, Annette BÉLANGER, Antoinette NAUD, Aurélie TROTTIER, Marie-Jeanne DOUVILLE, Sara TESSIER. — *Notre-Dame des Laurentides*: Jean-B. TURGEON. — *Notre-Dame de Beauport*: Marie-Louise BINET, Jos.-D. MARCOUX, N. P., M.-Elisabeth MAHEU, Honoré DROUIN, J.-B. BINET, George ROBERT. — *Saint-Côme de Kennebec*: Octave BÉLANGER, 14 août, 33 ans; Augustine DUMAS, 24 août, 92 ans; Mme Phydime SIMARD (Joséphine BOUCHARD); Mme Vve Etienne VALLÉE, 30 ans; Flavie LAROCHELLE, 84 ans; Mme Geo. PLOURDE (Odilus BOILY), 30 ans; Jean POULIN, 78 ans. — *Saint-Gilbert*: Marie-Clorida PERRON, juillet, 1916. — *L'Islet*: Pierre LECLER, 13 août, 90 ans; Arthur CAOUPETTE, 24 août, 64 ans; Jean-Chs CARON, 10 septembre, 13 ans; Maria DUVAL, 1er octobre, 19 ans. — *Saint-André de Kamouraska*: Ignace SIROIS, 74 ans, août, 1916; Léo LAPOINTE, fils d'Adolphe, 10 ans, septembre, 1916; Emilie DIONNE, Vve d'Ant. PARADIS, 95 ans, 1er octobre. — *Saint-François de Beauce*: Vve Isidore LATULIPPE, Mme Joseph ROY, Sigfroy DOYON, Mme Pierre DROUIN, Théodore POULIN, Alexis MORIN, Abraham BOLDOC, Mme Joseph BOLDOC. — *Saint-Eleuthère*: Mme Joseph BLIER, 79 ans. — *Les Ecureuils (Portneuf)*: Mlle Evangéline TRÉPANIÉRIE. — *Notre-Dame du Mont-Carmel*: Henri DUFOUR, 14 septembre. — *Sainte-Marguerite*: Mme Chs DROUIN (M.-Sophronie POMERLEAU), 14 juillet; Mme Isidore DEBLOIS (Elvia GAGNÉ), 18 septembre; Mlle Aglaé FECTEAU, 17 mars; Odias FAUCHER, 7 mai. — *Saint-Philippe de Néri*: François DÉCHENE, Joseph LAPLANTE. — *Saint-Lambert de Lévis*: Martial PLANTE. — *Sainte-Philomène de Fortierville*: Narcisse MARCOTTE, veuf de Céline JACQUES, 20 juin, 86 ans; Noëlia CROTEAU, 21 juillet, 7 ans. — *L'Enfant-Jésus (Beauce)*: Mme Prosper LABBÉ, 77 ans. — *Sainte-Julie de Somerset*: François MORIN, Zéphirine DEMERS. — *Sainte-Sophie*: Calixte GRÉGOIRE. — *Saint-Georges (Beauce)*: Marie GILBERT, épouse de Vital PAQUET; Vital DROUIN; Philomène VEILLEUX, épouse de Jos. MORIN; Jean MORIN.



# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
septembre, 1916 - - - - - \$934,003.81

## L'ANNÉE DU MILLION

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1916

|          | ANNÉES | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|----------|--------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc   | 1909   | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
|          | 1911   | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
|          | 1913   | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
|          | 1915   | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 30 sept. | 1916   | 491      | 34,715                  | 66,042   | 934,003.81   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Charabre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIEGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capita autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Économies : Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces COFFRETS D'ÉPARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt D'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00                       | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|------------------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - - - - - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95                     | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 122.73                       | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 185.41                       | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 248.05                       | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 328.73                       | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.33   | 1943.06   |
| 6   | 394.44                       | 799.00   | 1183.80  | 1578.53  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30                       | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37                       | 1084.93  | 1637.79  | 2170.55  | 2713.06   | 3255.89   |
| 9   | 619.70                       | 1239.51  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.28                       | 1398.95  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47                       | 1563.17  | 2345.88  | 3137.43  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04                       | 1732.35  | 2600.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17                       | 1906.60  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93                      | 2086.13  | 3130.08  | 4175.67  | 5216.88   | 6280.05   |
| 15  | 1135.35                      | 2271.00  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1230.44                      | 2461.54  | 3698.45  | 4924.93  | 6155.93   | 7356.91   |
| 17  | 1328.75                      | 2657.95  | 3998.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87                      | 2860.19  | 4391.46  | 5722.29  | 7182.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03                      | 3068.55  | 4804.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9203.15   |
| 20  | 1641.35                      | 3283.21  | 5236.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91                      | 3504.35  | 5687.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                  |              |
|------------------|--------------|
| \$ 5.00 ou moins | ..... 2 sous |
| de 5.00 à 10.00  | ..... 6 "    |
| de 10.00 à 20.00 | ..... 10 "   |
| de 20.00 à 50.00 | ..... 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA

HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSECS

BISCUITS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

E

LES

tous  
faits,  
UN

ide de  
nes :

0.00

55.88  
42.70  
20.97  
20.97  
48.06  
57.61  
04.99  
55.89  
19.80  
98.08  
90.77  
98.37  
91.21  
90.06  
15.10  
86.91  
76.00  
82.91  
08.18  
52.20  
15.90

NALE

ndats  
taux

orent  
il des  
ipt et  
us les  
sans  
smar-

FONDÉE AU CANADA EN 188

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nicleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'or'èvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

“ VATICAN ”

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

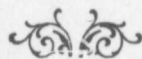
# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**  
53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

## J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église      Téléphone 5502      QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitehpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Erable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUÉBEC.

ACHETEZ  
— VOS —

## FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUÉBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier. "

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL, et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles